

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Morbihan (AD 56)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Morbihan (AD 56)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Avenue Gontran Bienvenu 56000 VANNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Morbihan (AD 56),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Morbihan (AD 56) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.b « changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 22 « compte de résultat par origine et destination » et la note 23 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Vannes, le 20/09/2024

Yvonnick HUET

Associé





LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du MORBIHAN (AD56)

COMPTES ANNUELS AU **30/04/2024**

Date d'établissement des comptes : 12/09/2024

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2023 au 30/04/2024

SOMMAIRE

1.	BILAN ACTIF	4
2.	BILAN PASSIF	5
3.	COMPTE DE RÉSULTAT	6
4.	PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ.....	9
	a. Description de l'objet social	9
	b. Nature et périmètre des missions sociales	9
	c. Les moyens mis en œuvre	9
5.	FAITS MAJEURS.....	9
6.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
	a. Référentiel comptable.....	10
	b. Changement de méthode comptable.....	10
	c. Immobilisations et amortissements.....	10
	d. Stocks.....	10
	e. Créances	11
	f. Valeurs Mobilières de Placement	11
	g. Subventions.....	11
	i. Subventions d'exploitation.....	11
	ii. Subventions d'investissement	11
	h. Contributions financières	11
	i. Mécénat.....	11
	j. Les apports.....	11
	k. Autres ressources.....	11
7.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9.	AUTRES INFORMATIONS.....	12
10.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	13
	a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales.....	13
	b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
	c. Emplois des ressources de la générosité du public.....	14
11.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14
12.	Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	15
	a. Immobilisations.....	15
	b. Amortissements.....	15
13.	Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR	16
14.	Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17
15.	Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS	18
	a. Variation des Fonds propres.....	18
	b. Variation des Fonds dédiés	18
16.	Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS	18

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS.....	20
a. Engagements donnés.....	20
b. Engagements reçus.....	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS.....	21
20. EAR	21
21. RÉSULTATS ANALYTIQUES.....	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	22
22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	25
24. ANNEXES.....	27
a. Effectifs bénévoles	27
b. Effectifs salariés (en ETP)	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	27
d. Rapprochements	27

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024			EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	20 576	11 243	9 333	11 077
Installations techniques, matériel et outillage	345 164	199 390	145 774	165 491
Autres immobilisations corporelles	822 961	557 436	265 525	235 152
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	1 188 701	768 070	420 632	411 720
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	46		46	46
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 797		9 797	11 797
Sous-total – Immobilisations financières	9 843		9 843	11 843
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	1 198 544	768 070	430 475	423 563
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Autres créances	89 389		89 389	20 020
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	177 146		177 146	109 525
Charges constatées d'avances	7 213		7 213	4 560
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	273 748		273 748	134 105
TOTAL GÉNÉRAL	1 472 293	768 070	704 223	557 668

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	285 061	285 061
Fonds propres avec droit de reprise	197 522	183 146
Réserves		
Report à nouveau	-93 899	141 164
Excédent ou déficit de l'exercice	100 553	-235 063
Sous-total : Situation nette	489 237	374 308
Subventions d'investissement	168 270	120 189
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	657 507	494 497
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS		
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 588	31 176
Dettes fiscales et sociales	3 699	5 317
Autres dettes	2 447	8 931
Sous-total des dettes	29 734	45 425
Produits constatés d'avance	16 982	17 746
TOTAL IV – DETTES	46 716	63 171
TOTAL GÉNÉRAL	704 223	557 668

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	4 865	4 395
Produits des manifestations	54 725	41 836
Sous-total – Ventes de biens et services	59 590	46 231
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>		
<i>Subventions d'exploitations</i>	243 500	137 383
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	243 500	137 383
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	540 109	493 560
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	540 109	493 560
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	121 994	39 191
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	98 006	59 173
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	220 000	98 364
Sous-total – Produits de tiers financeurs	1 003 609	729 307
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	16 422	755
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 735	1
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	1 082 356	776 294

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Achats		
Achats de marchandises	23 614	32 636
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	23 614	32 636
Autres achats et charges externes	859 533	831 252
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale	5 404	4 872
Autres aides financières		
Sous-total – Aides financières	5 404	4 872
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	260	69
Autres impôts et taxes	2 349	1 438
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	2 610	1 507
Charges de personnel		
Salaires et traitements	28 517	27 517
Charges sociales	6 770	7 140
Sous-total – Charges de personnel	35 287	34 657
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	94 087	131 063
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	94 087	131 063
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	5	50
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	1 020 539	1 036 038
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	61 817	-259 744
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 318	1 469
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	2 318	1 469
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 318	1 469
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	64 135	-258 275

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 419	23 212
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 419	23 212
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	36 419	23 212
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 121 093	800 974
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 020 539	1 036 038
EXCÉDENT OU DÉFICIT	100 553	-235 063
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	3 862 497	2 940 649
Prestations en nature	272 153	102 754
Bénévolat	4 313 921	3 410 072
TOTAL	8 448 571	6 453 475
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	3 862 497	2 940 649
Mise à disposition gratuite de biens	104 238	102 558
Prestations en nature	167 915	196
Personnel bénévole	4 313 921	3 410 072
TOTAL	8 448 571	6 453 475
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>528 323</i>	<i>532 116</i>

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur du MORBIHAN gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

5. FAITS MAJEURS

Néant

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement ANC n°2020-08 ainsi que les règlements ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 et ANC n°2023-01 du 12 mai 2023.

b. Changement de méthode comptable

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. L'exercice 2023-2024 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels.
- Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 »

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2023/2024 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2023/2024 s'élève à 5 088 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères - Algeco					
Rénovations immobilières - Installations générales	20 576				20 576
Agencement, aménagements divers	100 827				100 827
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	595 852	93 250	16 800		672 302
Matériel & mobilier bureau	22 513				22 513
Installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	340 076	5 088			345 164
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	22 657	4 662			27 319
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	1 102 502	102 999	16 800		1 188 701
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	46				46
Prêts					
Autres immobilisations financières	11 797	230	2 230		9 797
Immobilisations financières	11 843	230	2 230		9 843
Total des immobilisations	1 114 345	103 229	19 030		1 198 544

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amortis./structures légères (Algeco, Mobil home)					
Amortis./rénovations, installations générales	9 499	3 803	2 059		11 243
Amortis./agencements et aménagements divers.	76 666	10 494	6 492		80 668
Amortis./matériel de transport	392 393	115 813	71 727		436 480
Amortis./matériel et mobilier bureau	15 901	2 043	235		17 709
Amortis./installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	174 585	42 046	17 241		199 390
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	21 736	1 252	410		22 578
Amortissements des immobilisations corporelles	690 782	175 452	98 164		768 070
Total des amortissements	690 782	175 452	98 164		768 070

Des écritures de régularisation ont été réalisées lors de l'exercice suite à une erreur d'importation des amortissements dans le logiciel XRP en N-1. Pour information, les amortissements pour l'exercice N se répartissent comme suit :

- 128K€ de dotations liées à l'amortissement des immobilisations sur N
- 34K€ de correction suite à l'erreur d'importation
- 17K€ de reprises liées à la cession d'un véhicule »

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Produits à recevoir

Stocks (en €)	au 30/04/2024			au 30/04/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	9 797	980	8 817
Créances Diverses	46	46	
Total des créances de l'actif immobilisé	9 843	1 026	8 817
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	89 389	89 389	
Total des créances de l'actif circulant	89 389	89 389	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	9 231	4 380
Association Nationale		
Débiteurs et créiteurs divers	6 507	756
Total des produits et subventions à recevoir	15 738	5 136
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>	9 231	4 380

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités, Charges Constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
Total des VMP					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Comptes sur livrets (livret A)	78 676	76 500
Comptes-courant	98 470	33 025
Caisse		
Intérêts courus		
Total des disponibilités	177 146	109 525

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	3 639	3 639	
Maintenance	1 161	1 161	
Assurances			
Autres Charges	2 413	2 413	
Total des charges constatées d'avance	7 213	7 213	

15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2023	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	285 061						285 061
Fonds Propres avec droit de reprise	183 146		14 618	242			197 522
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	129 731					-129 731	
Report à nouveau	11 432	-235 063				129 731	-93 899
Résultat comptable de l'exercice	-235 063	235 063	100 553				100 553
Situation nette	374 308		115 171	242			489 237
Subventions d'investissement	120 189		155 123	107 042			168 270
Total des Fonds propres	494 497		270 294	107 284			657 507

*GP = Générosité du Public

b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2023	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2024
Sur subventions d'exploitation				
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public				
Total des fonds dédiés				

16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2024
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 588	23 588			29 771
Personnel et comptes rattachés	2 158	2 158			2 254
Dettes fiscales et sociales	1 541	1 541			3 063
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					1 405
Autres dettes	2 447	2 447			8 931
Produits perçus d'avance	16 982	16 982			17 746
Total des dettes	46 716	46 716			63 171

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Fournisseurs	6 951	9 810
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	2 158	2 254
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	647	676
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	2 447	8 931
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	12 203	21 671

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	16 982	16 982		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
Total des produits constatés d'avance	16 982	16 982		

18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matériels de bureau & informatique Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Subventions d'investissement		
État		
Région	115 517	77 609
Département	40 020	39 430
Communes		
Collectivités publiques	12 733	3 150
Autres		
Total subventions d'investissement	168 270	120 189
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP		907
Région	110 900	4 480
Département	9 000	9 000
Communes et Communautés urbaines	46 905	42 532
Autres	76 695	80 463
Total subvention d'exploitation	243 500	137 383
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés		
Allocations logements		
Total concours publics		

20. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources 30/04/2024
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

21. RÉSULTATS ANALYTIQUES

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	2 275	496 402	310 344	809 021	809 021	
Autonomie, lien social et accompagnement	30 574		35 053	65 627	65 627	
Emploi						
De la Rue au Logement			4 492	4 492	4 492	
Aide et Pilotage des Missions sociales			9 438	9 438	9 438	
Frais de fonctionnement	89 145	43 707	96 123	228 975	128 422	100 553
Frais de Recherche de fonds			3 540	3 540	3 540	
Total	121 994	540 109	458 990	1 121 093	1 020 539	100 553

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	540 109	540 109	493 560	493 560
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	540 109	540 109	493 560	493 560
Dons manuels	540 109	540 109	493 560	493 560
Mécénats				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	337 484		170 032	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	220 000		98 364	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	117 484		71 668	
Produits des manifestations	54 725		41 836	
Autres produits non liés à la générosité du public	62 759		29 831	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	243 500		137 383	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français			907	
Subventions des Collectivités territoriales	166 805		56 012	
Autres subventions	76 695		80 463	
Concours publics				
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL DES PRODUITS	1 121 093	540 109	800 974	493 560
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	888 577	496 402	917 721	454 400
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	809 021	496 402	841 473	449 400
<i>Distribution adultes & bébés</i>	787 535	496 402	834 960	449 400
<i>Collecte, ramasse</i>				
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>	21 485		6 513	
<i>Atelier cuisine</i>				
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>				
– Autonomie, lien social et accompagnement	65 627		63 592	5 000
<i>Autonomie</i>	32			
<i>Lien social</i>	65 595		63 592	5 000
<i>Accompagnement</i>				
– Emploi				
<i>A.C.I.</i>				
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement	4 492			
<i>Gens de la Rue</i>	4 492			
<i>Hébergement, Logement</i>				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	9 438		12 656	
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 540		2 054	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	3 540		2 054	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	128 422	43 707	116 262	39 160
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL DES CHARGES	1 020 539	540 109	1 036 038	493 560
EXCÉDENT ou DÉFICIT	100 553		-235 063	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	8 344 235	8 344 235	6 350 721	6 350 721
Bénévolat	4 313 921	4 313 921	3 410 072	3 410 072
Prestations en nature	167 817	167 817		
Dons en nature	3 862 497	3 862 497	2 940 649	2 940 649
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 458		4 916	
Prestations en nature	2 458		4 916	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	101 878		97 838	
Prestations en nature	101 878		97 838	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	8 448 571	8 344 235	6 453 475	6 350 721
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 335 907	8 231 571	6 380 768	6 278 014
Réalisées en France	8 335 907	8 231 571	6 380 768	6 278 014
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	45 997	45 997	38 797	38 797
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	66 667	66 667	33 910	33 910
TOTAL DES CHARGES	8 448 571	8 344 235	6 453 475	6 350 721

23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- MISSIONS SOCIALES	496 402	454 400	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	540 109	493 560
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distribution Alimentaire	496 402	449 400	Dons manuels	540 109	493 560
Autonomie, lien social et accompagnement		5 000	Legs, donations et assurances-vie		
Emploi			Mécénats		
De la Rue au Logement			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Aide au pilotage nationale des Missions sociales			Dons sur manifestations		
Relations institutionnelles et veille stratégique			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	43 707	39 160			
TOTAL DES EMPLOIS	540 109	493 560	TOTAL DES RESSOURCES	540 109	493 560
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- Contributions volontaires aux missions sociales	8 231 571	6 278 014	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	8 231 571	6 278 014	Bénévolat	4 313 921	3 410 072
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	167 817	
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	45 997	38 797	Dons en nature	3 862 497	2 940 649
3- Contributions volontaires au fonctionnement	66 667	33 910			
TOTAL DES EMPLOIS	8 344 235	6 350 721	TOTAL DES RESSOURCES	8 344 235	6 350 721

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
- Utilisation		
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

24. ANNEXES

a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2023 / 2024	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023
Bénévoles	1 347	1 020

b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2024	Nombre moyen au 30/04/2023
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI	1,00	1,00
Sous- Total Contrat Aidés	1,00	1,00
CDD/CDI		
Total Effectifs salariés	1,00	1,00

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2023 / 2024	147 279,00	104 231,00	1 332 341,00	1 583 851,00
Exercice 2022 / 2023	139,00	173,00	1 139,00	1 451,00

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
1 020 539	1 020 539

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 121 093	1 121 093

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association